0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/09/2023
Réuni le : 28/09/2023
Sous la présidence de : Marc Levrard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Amboise , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 4

Libellé de la délibération :

Amboise - Le C.A. approuve les budgets présentés pour les 3 voyages à Amboise programmés à l'hiver 2024 pour l'ensemble des élèves de cinquième pour un montant de 150 € par élève au titre de la participation des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Levrard
Prénom : Marc
Signé le : 04/10/2023 08:55:30

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

MAJ du 12/09/2023

VOYAGE A AMBOISE - 1

du lundi 22 au mercredi 24 janvier 2024

BUDGET PREVISIONNEL

Collège Cacault
8 route de Gorges
44190 - CLISSON

M. Lunven, *M. Cartron, M. Lamour, Mme Herbain, Mme Picard*

5A - 5C

Nombre d'accompagnateurs	**5**
Nombre d'élèves	**59**
Total participants	**64**

	DEPENSES		Elèves	Accomp.	Total	RECETTES	Nbre	Montant	Total
	Transport Car		2 304,69	195,31	2 500,00	Participation des familles	59	150,00	8 850,00
						CA 28/09/23			
	Hébergement complet avec repas	Ethic Etapes	6 619,06	560,94	7 180,00	Don du FSE			400,00
Pass Cult	CHÂTEAU d'Amboise	786,60 €	-	-	-	Part établissement pour les accompagnateurs		369,50	
Pass Cult	CHÂTEAU du Clos Lucé	1 341,50 €	-	-	-	**0AMBOISE1**			**769,50**
	Office du Tourisme		312,98	26,52	339,50				
						2EDUC		400,00	
	TOTAL		9 236,73	782,77	**10 019,50**	TOTAL			**10 019,50**

Echéancier	50 €	Lundi 16/10/23
	50 €	Lundi 06/11/23
	50 €	Lundi 04/12/23

MAJ du 12/09/2023

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

VOYAGE A AMBOISE - 2

du mercredi 24 au vendredi 26 janvier 2024

BUDGET PREVISIONNEL

Collège Cacault
8 route de Gorges
44190 - CLISSON

Mme Jaunin, *Mme Fezard, Mme Quersin, M. Jauzelon, M. Leuret, M. Zaghouani*

5E - 5F

Nombre d'accompagnateurs	**5**
Nombre d'élèves	**56**
Total participants	**61**

	DEPENSES		Elèves	Accomp.	Total	RECETTES	Nbre	Montant	Total
	Transport Car		2 295,08	204,92	2 500,00	Participation des familles	56	150,00	8 400,00
						CA 28/09/23			
	Hébergement complet avec repas	Ethic Etapes	6 240,79	557,21	6 798,00	Don du FSE			400,00
Pass Cult	CHÂTEAU d'Amboise	758,40 €	-	-	-	Part établissement pour les accompagnateurs		421,00	
Pass Cult	CHÂTEAU du Clos Lucé	1 274,00 €	-	-	-	**0AMBOISE2**			**821,00**
	Office du Tourisme		296,52	26,48	323,00				
						2EDUC		400,00	
	TOTAL		8 832,39	788,61	**9 621,00**	TOTAL			**9 621,00**

Echéancier	50 €	Lundi 16/10/23
	50 €	Lundi 06/11/23
	50 €	Lundi 04/12/23

MAJ du 12/09/2023

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

VOYAGE A AMBOISE - 3

du mercredi 21 au vendredi 23 février 2024

BUDGET PREVISIONNEL

Collège Cacault
8 route de Gorges
44190 - CLISSON

M. Schott, Mme Herbain, Mme faure, Mme Lecomte

5B - 5D

Nombre d'accompagnateurs	**4**
Nombre d'élèves	**44**
Total participants	**48**

	DEPENSES		Elèves	Accomp.	Total	RECETTES	Nbre	Montant	Total
	Transport Car		2 291,67	208,33	2 500,00	Participation des familles	44	150,00	6 600,00
						CA 28/09/23			
	Hébergement complet avec repas	Ethic Etapes	4 961,15	451,01	5 412,16	Don du FSE			400,00
Pass Cult	CHÂTEAU d'Amboise	552,00 €	-	-	-	Part établissement pour les accompagnateurs		774,66	
Pass Cult	CHÂTEAU du Clos Lucé	1 026,50 €	-	-	-	**0AMBOISE3**			**1 174,66**
	Office du Tourisme		240,63	21,88	262,50				
						2EDUC		400,00	
	TOTAL		7 493,44	681,22	**8 174,66**	TOTAL			**8 174,66**

Echéancier	50 €	Lundi 06/11/23
	50 €	Lundi 04/12/23
	50 €	Mardi 03/01/24

3 Séjours à Amboise

6 classes de 5e

Séjour n°1 : Du Lundi 22 janvier au mercredi 24 janvier 2024 (2 nuits)-5eA et 5eC

Séjour n°2 : Du mercredi 24 janvier au vendredi 26 janvier 2024 (2 nuits)-5eE et 5eF

Séjour n°3 : Du mercredi 21 février au vendredi 23 février 2024 (2 nuits)-5eB et 5eD

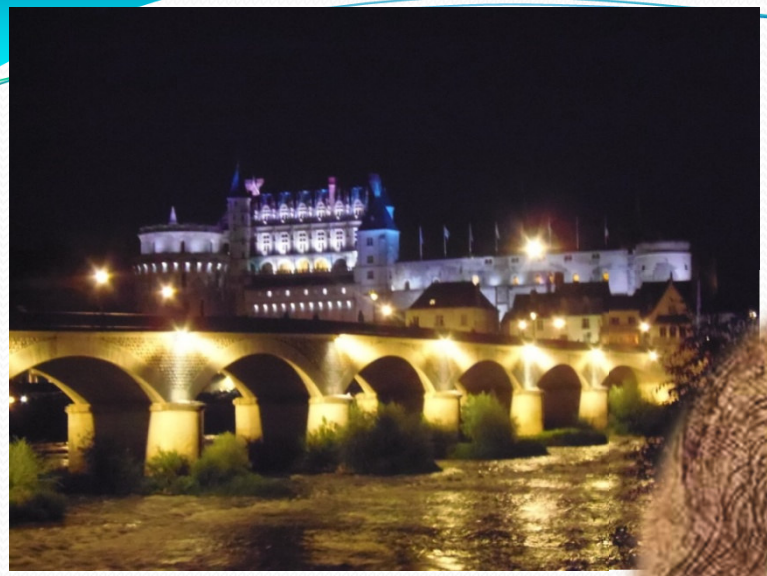

Les objectifs pédagogiques du séjour

- Par la pluridisciplinarité des enseignants (EPS, Histoire-Géographie, Infodoc, Italien, Lettres, Mathématiques, Physique Chimie, SVT):
- Aborder le programme d'Histoire de façon concrète en découvrant une demeure royale de la Renaissance et observer un environnement particulier: les bords de Loire.
- Travailler l'Italien par la civilisation et la découverte d'un personnage incontournable de la Renaissance: Léonardo da Vinci.

- Prendre conscience de l'utilisation directe des mathématiques et des sciences dans les inventions de Léonard.
- Appendre à se repérer dans l'espace par le biais d'une course d'orientation.
- Préparer son séjour en faisant des recherches au CDI.
- Apprendre à vivre ensemble.
- Gagner en autonomie.

L'hébergement

- Dans Amboise, sur l'île d'or, face au château d'Amboise.
- Des chambres de 3 à 6 élèves.
- Une petite salle de bain avec douche , lavabo et toilettes par chambre.
- Des repas dans un petit self.

Salle de bain, chambre et réfectoire

Activités

- Visite guidée du château d'Amboise puis visite des jardins
- Visite à l'aide d'un livret du Clos Lucé (la demeure de Léonard de Vinci)
- Ateliers scientifiques autour des inventions de Léonard (S1 et S2:Leviers /engrenages. S3 :Engrenages/ponts)
- Parcours dans le parc du Clos Lucé
- Visite guidée de la ville d'Amboise
- Course d'orientation (en fonction du temps)
- 2 soirées organisées : 1 soirée contes et 1 soirée jeux en bois

FRANCE

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/09/2023
Réuni le : 28/09/2023
Sous la présidence de : Marc Levrard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don Fse Amboise - Le C.A. accepte le don de 400 du foyer socio-éducatif du collège pour chacun des trois voyages à Amboise, soit la somme de 1 200 € en tout.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Levrard
Prénom : Marc
Signé le : 04/10/2023 08:55:37

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/09/2023
Réuni le : 28/09/2023
Sous la présidence de : Marc Levrard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don Fse Allemagne - Le C.A. accepte le don de 400 € du foyer socio-éducatif du collège pour le voyage en Allemagne.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Levrard
Prénom : Marc
Signé le : 04/10/2023 08:55:46

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0440008V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE CACAULT
8 ROUTE DE GORGES
44196 CLISSON CEDEX
Tel : 0240540204

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 25
Quorum : 13
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/09/2023
Réuni le : 28/09/2023
Sous la présidence de : Marc Levrard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.
Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Don Fse Paris - Le C.A. accepte le don de 400 € du foyer socio-éducatif du collège pour le voyage à Paris.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Levrard
Prénom : Marc
Signé le : 04/10/2023 08:55:55

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.